

POL 3262-30
Politique, religion et société

Professeur : Mathieu Huard-Champoux

Bureau : A-3615

Courriel : huard-champoux.mathieu@uqam.ca

Disponibilité : Jeudi de 13h00 à 14h00 ou sur rendez-vous

Descriptif du cours

Ce cours propose un cadre théorique pour repenser les rapports et interactions entre le politique et le religieux (dimension politique du religieux, composante symbolique et rituelle du politique, place du facteur religieux dans l'évolution sociopolitique du monde). Pour ce faire, il s'intéressera à différents épisodes de l'histoire passée ou contemporaine (orthodoxies et hérésies au Moyen Âge, développement de l'Islam, communisme et athéisme, dimension religieuse de la colonisation en Amérique du Nord, croissance des intégrismes, enjeux politiques du monde contemporain).

Présentation

À travers l'analyse des auteurs classiques, ce cours mettra en évidence les facteurs historiques et sociologiques qui ont influencé les rapports entre la politique et la religion et ce, particulièrement en Occident. Lors de chaque séance, un rappel du contexte sociohistorique sera effectué afin de mettre en perspective la problématique originale posée par les auteurs du corpus.

Ancré épistémologiquement dans l'histoire des idées, ce cours retracera successivement les grandes étapes qui ont mené à un retrait de la religion comme norme d'organisation sociale des sociétés humaines. Nous analyserons les bouleversements qu'une telle évolution induit dans le rapport au politique, à l'éthique et à la tradition, et de quelle manière elle a contribué à forger les concepts de la modernité. De plus, plusieurs enjeux contemporains (laïcité, religions séculières, accommodements raisonnables, fanatisme religieux) découlent de l'évolution du religieux et du politique et seront analysés au cours de cette session.

Objectifs

- 1) Comprendre de manière globale les liens entre la politique et la religion à travers les époques historiques du paléolithique jusqu'au troisième millénaire.
- 2) Définir certaines notions de base de champ d'étude (laïcité, religion, transcendance, immanence, sécularisme, accommodements religieux, intégrisme, orthodoxie, sacré, profane).
- 3) Cerner la manière dont la modernité politique se construit en opposition avec la normativité religieuse.

- 4) De manière comparée, discuter des enjeux actuels sur la politique et la religion au sein des sociétés québécoise et canadienne.
- 5) Définir et commenter les enjeux actuels entre le politique et la religion tant sur le plan local qu'international.

Plan du cours

I- Présentation du cours et discussion des modalités d'évaluation

II- Politique et religion : naissance de la religion et la rupture monothéiste

- a) Définitions conceptuelles de base (politique, religion, etc.)
- b) Origines des religions
- c) La rupture monothéiste

Lectures obligatoires :

- 1) Maurice Barbier. 1987. *Religion et politique dans la pensée moderne*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy. p.3-9
- 2) Alain Renaut. *Liminaire : Philosophies politiques et traditions religieuses*. In Histoire de la philosophie politique : Tome 5. (sous la dir.) Alain Renaut. Paris : Calmann-Lévy. 1999, p. 281-295.
- 3) Jean Bottéro. 2008. *Au commencement étaient les dieux*. Paris : Hachettes Littératures, collection Pluriel, chapitre 1, p.45 à 61.

III- Tensions entre politique et religion au Moyen Âge

- a) Influence de Saint-Augustin sur le développement du christianisme en Occident
- b) Retour historique sur l'évolution de la religion en Occident pendant le Moyen Âge.
- c) Retour sur l'œuvre de Machiavel

Lectures obligatoires :

- 1) Jean-Claude Eslin. 2002. *Saint Augustin, l'homme occidental*. Paris : Michalon, p.67 à 81.
- 2) Marcel Pacaut. 1989. *La théocratie : l'Église et le pouvoir au Moyen Âge*. Paris : Desclée, Bibliothèque d'Histoire du christianisme, p. 125 à 144.
- 3) Machiavel. 1993. *Le Prince*. Paris : Garnier Flammarion, [1532], chapitres 15 et 18, p.131 à 132 et 141 à 143.

IV- Les guerres de religion en Europe et la rupture avec l'héritage religieux du Moyen Âge

- a) Retour historique sur les guerres religieuses en Europe au XVI^e siècle.
- b) Description de la conception des rapports religion et politique chez Martin Luther et Jean Calvin.
- c) Philosophie politique chez Thomas Hobbes et la rupture avec la conceptualisation du religieux dans la société médiévale.

Lectures obligatoires :

- 1) Maurice Barbier. 1987. *Religion et politique dans la pensée moderne*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, chapitre 1 : *Luther, la théorie des deux royaumes*, p.17 à 25 et chapitre 3 : *Bodin, la conciliation de la religion et de la politique*, p.35 à 44.
- 2) Thomas Hobbes. 2010. *Éléments du droit naturel et politique*. Paris : Vrin, partie 2, chapitre 6 et 7, p.183 à 203.

V- Lumières et la critique du rationalisme

- a) La révolution scientifique
- b) Les Lumières et la conceptualisation de la vie humaine
- c) Des nouvelles notions apparaissent (tolérance religieuse, progrès, raison, etc.) qui redéfinissent le rapport entre religion et pouvoir politique

Lectures obligatoires :

- 1) Voltaire. 1763. *Traité sur la tolérance*. Chapitres 10, 20, 21, 22. Texte disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.voltaire-integral.com/Html/25/01_Tolerance.html (dernière visite décembre 2011).
- 2) David Hume. 1971 [1759]. *L'histoire naturelle de la religion et autres essais sur la religion*. Paris : Vrin, p.39 à 47 et 71 à 91.
- 3) Condorcet. Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, Chapitre 10.

VI- Le libéralisme et la religion, début de la laïcité

- a) Fondements du libéralisme et de la tolérance religieuse.
- b) John Locke et Alexis de Tocqueville redéfinissent le rôle social de la religion
- c) Une opposition au libéralisme appelant à un rapprochement entre la politique et la religion.

Lectures obligatoires :

- 1) *John Locke. *Lettre sur la tolérance*, 1686. pp. 6-10 (en ligne) http://classiques.uqac.ca/classiques/locke_john/lettre_sur_la_tolerance/lettre_sur_la_tolerance.pdf
- 2) Maurice Barbier. 1987. *Religion et politique dans la pensée moderne*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, chapitre 5 : *Joseph de Maistre, L'union de la religion et de la politique*.
- 3) *Alexis de Tocqueville. 1840. *De la démocratie en Amérique*. Tome 2, partie 1, chapitre 5 : *Comment aux États-Unis, la religion sait se servir des instincts démocratiques*. (en ligne) http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_2/democratie_t2_2.pdf.

VII- Socialisme et religion

- a) La vision marxiste des rapports entre politique et religion dans la société industrielle du XIX^e siècle.
- b) Analyse des écrits de Marx, Engels et Gramsci et leur critique de la religion.
- c) Récapitulation de la première partie du cours

Lectures obligatoires :

- 1) Karl Marx. 1968. *Introduction à la critique de la philosophie du droit de Hegel*. Chap. in *Sur la Religion*, textes choisis, traduits et annotés par G. Badia, P. Bange et E. Bottigelli. Paris : Les Éditions sociales, p.41 à 58.
- 2) Karl Marx et Friedrich Engels. 1968. *Manifeste du parti communiste*, extraits des chapitres 2 et 3. Chap. in *Sur la Religion*, textes choisis, traduits et annotés par G. Badia, P. Bange et E. Bottigelli. Paris : Les Éditions sociales, p.87 à 89.
- 3) Raymond Aron. 1997. *Introduction à la philosophie politique : Démocratie et révolution*. Paris : Le Livre de Poche, partie 2, chapitre 8 : *La transformation du marxisme en millénarisme*, p.159 à 179.

VIII- Examen de mi-session

IX- Critiques de la religion chez Baruch Spinoza, Friedrich Nietzsche et Sigmund Freud

- a) Retour sur les positions originales de la pensée de B. Spinoza sur la religion et la politique.
- b) Récapitulation de la position de F. Nietzsche et S. Freud sur la religion et l'influence subséquente de leur conception du rapport entre société et religion.

Lectures obligatoires :

- 1) Baruch Spinoza. 1670. *Traité théologico-politique*. Préface et chapitre 20. (en ligne): <http://www.spinozaetnous.org/document-d40.html>.
- 2) Monnot, Laurence. *La politique de sélection des immigrants du Québec : un modèle enviable en péril*. Montréal: Hurtubise, 2012, Chapitre 4 (Les compétences québécoises) et 5 (L'immigration au Québec, faits et chiffres), pp. 67-93

X- Théories de la sécularisation et l'individualisation de la religion

- a) Le désenchantement du monde occidental
- b) La religion et son rapport au libéralisme individuel

Lectures obligatoires :

- 1) Page 224 : Jean Claude Monod. 2002. *La querelle de la sécularisation, de Hegel à Blumenberg*. Paris : Vrin, 2002, p.9 à 37.
- 2) Page 239 : Olivier Tschannen. 1992. *Les théories de la sécularisation*. Genève : Droz, p.319 à 330.
- 3) Marcel Gauchet. 1998. *La religion dans la démocratie*. Paris : Folio essais, p.141 à 151

XI- Enjeux actuels (1/3) : Les rapports entre religion et politique dans le monde. Analyse de différents systèmes étatiques.

- a) La laïcité française
- b) Le modèle Américain
- c) Autres modèles

Lectures obligatoires :

- 1) À définir

XII- Enjeux actuels (2/3) : La laïcité au Québec et au Canada et le débat sur les accommodements raisonnables et la charte des valeurs.

- a) Cheminement historique de la laïcité.
- b) La laïcité française.
- c) La laïcité au Québec et au Canada
- d) Le débat sur les accommodements raisonnables et sur la charte des valeurs

Lectures obligatoires :

- 1) Milot, Micheline. « Laïcité au Canada, liberté de conscience et exigence d'égalité ». *Archives de sciences sociales des religions*. Vol. 2, no 146, p.61-80, 2009
- 2) Maclure, Jocelyn et Charles Taylor. 2010. *Laïcité et liberté de conscience*. Montréal : Boréal, chapitre 5 et 6, pp. 55-76.

XIII- Enjeux actuels (3/3) : La religion en relations internationales (fondamentalisme religieux et politique)

- a) Instrumentalisation de la religion en contexte de conflits (terrorisme international, identité nationale, nationalisme, extrême droite).
- b) Des exemples de lien entre fondamentalisme religieux et conflits internationaux

Lecture obligatoire :

- 1) À définir

XIV- Examen final

Examens les 25 février et 8 avril 2015

Démarche pédagogique

Pour chaque séance, l'enseignant proposera un exposé sur le thème à l'étude. Ce thème reprendra en partie les lectures obligatoires ayant pour but de préparer les étudiants aux exposés magistraux. Il est essentiel d'avoir lu ces textes avant chaque séance.

Certaines séances sur des thèmes spécifiques peuvent être ponctuées de discussions permettant aux étudiants d'exprimer, à la lumière des lectures, leur point de vue sur différents enjeux sur la politique et la religion. La présence au cours est **obligatoire** et les questions des examens porteront exclusivement sur la matière vue en classe et les textes à l'étude qui seront disponibles sur *Moodle*.

Des lectures complémentaires seront également disponibles tout au long de la session. Elles permettront d'approfondir la compréhension de la matière vue en classe. Évidemment, ces lectures peuvent être utilisées par les étudiants lors des examens. Ces textes seront disponibles sur *Moodle*.

Modalités d'évaluation

1) 2 Examens en classe : 2X35%

Deux examens en classe sont prévus au cours de la session d'hiver. Les examens porteront principalement sur les éléments vus lors des exposés magistraux, et sur le contenu des lectures obligatoires. Une courte révision sera effectuée lors du dernier cours avant l'examen.

Les examens seront composés de questions à réponses courtes et moyennes et d'une réponse à développement long parmi un choix de trois questions. Des points bonis équivalant à 10% de la note finale pourront être obtenus en répondant à quelques questions sur l'actualité et sur les débats en classe.

Les 2 examens en classe se tiendront respectivement le 25 février et le 8 avril 2015

2) Travail final (dissertation): 30%

Un travail final consistera en une dissertation à faire à la maison sur des sujets proposés en début de session et disponible sur *Moodle*.

Le travail final est d'une longueur de 10-12 pages à interligne ½ (marges de 2,5 cm, police Times New Roman 12).

Ce travail doit inclure une page de présentation, des notes de bas de page, ainsi qu'une bibliographie des sources citées, lesquelles ne sont pas comprises dans le nombre de pages susmentionné. L'utilisation de sources additionnelles est recommandée et encouragée. Une bibliographie d'un minimum de 10 ouvrages (monographies et articles de périodiques scientifiques) est obligatoire.

Le travail est évalué en fonction des critères principaux suivants :

- 1) Clarté, cohérence et pertinence de l'argumentation
- 2) Qualité du français, référencement et présentation générale

- 3) Bibliographie incluant toutes les informations sur les ouvrages cités et utilisés (un minimum de 10 ouvrages)

Remise du compte rendu : le 8 avril 2015

ATTENTION : Les travaux remis en retard sans justification valable seront pénalisés de 10% par jour, y compris les fins de semaine. Les travaux envoyés par courriel ne seront pas acceptés. Une absence à l'examen de mi-session et final doit être justifiée, sans quoi il ne pourra pas être repris à un autre moment.

Bibliographie

Badie, Bertrand et Smouts, Marie-Claude, *Le retournement du monde*, Sociologie de la scène internationale, Paris, Presses de Sciences Politiques et Dalloz, 1999.

Barberot, Jacques, *Laïcité 1905-2005 : entre passion et raison*, Paris, Seuil, 2004.

Berger, Peter L. (Ed.), *Le réenchantement du monde*, Paris, Bayard, 2001.

Delumeau, Jean (Ed.), *Le fait religieux*, Paris, Fayard, 1993.

Durkheim, Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1950.

Haarscher, Guy, *La laïcité*, Paris, PUF, Que sais-je?, 1996.

Hoerber, Rudolph et Piscatori, James (Eds), *Transnational Religion and Fading States*, Westview Press, 1997.

Juergensmeyer, Marx, *The New Cold War? Religious Nationalism Confronts the Secular State*, Berkeley, University of California Press, 1993.

Letamendia, Pierre, *La démocratie chrétienne*, Paris, PUF, 1993.

Lewis, Bernard, *La formation du Moyen-Orient moderne*, Paris, Aubin, 1995.

Piette, Albert, *Les religiosités séculières*, Paris, PUF, 1993.

Sahliyah, Emile (Ed.), *Religious Resurgence and Politics in the Contemporary World*, New York, State University of New York Press, 1990.

Weber, Max, *Le savant et le politique*, Paris, 1959.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.